



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Direction générale de l'alimentation

Service de la prévention des risques sanitaires de la production primaire

Sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux

Bureau de la réglementation et de la mise sur le marché des intrants

DOW AGROSCIENCES S.A.S
"Marco Polo" Bâtiment B
ZAC du Font de l'Orme 1, BP 1220
790 avenue du Docteur Donat
06254 MOUGINS CEDEX
FRANCE

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15
Dossier suivi par : Morgan LECHENET
Téléphone. : 01 49 55 49 55
Télécopie : 01 49 55 59 48

Paris, le 21 FEV. 2013

Objet : reconnaissance d'équivalence pour un nouveau site de fabrication additionnel

Vu la demande de reconnaissance d'équivalence portant la référence 2012-0959 spe,
Vu l'avis de l'Anses du 18 Décembre 2012,

Les spécifications techniques de la substance active FENBUCONAZOLE d'origine DOW AGROSCIENCES décrites dans le dossier déposé par DOW AGROSCIENCES sous la référence n°2012-0959 spe par rapport à l'origine de DOW AGROSCIENCES reconnue au niveau européen et selon le document guide Sanco/10597/2003 rev.8.1 sont considérées comme équivalentes.

Le site additionnel de fabrication de la substance active FENBUCONAZOLE d'origine DOW AGROSCIENCES conforme au dossier portant la référence n°2012-0959 spe, est officiellement reconnu.

**Pour le Ministre et par délégation du Directeur général de l'alimentation,
l'ICPEF, Sous-directeur de la qualité et de la protection des végétaux,**

Robert TESSIER